FINANCES PUBLIQUES

CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR
DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE

ANNÉE 2021

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures – Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

– Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

---

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation, en dehors du volet rabattable d'en-tête, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Sur les copies, les candidats devront écrire et souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire ou bleue uniquement. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Tournez la page S.V.P.

Le candidat complétera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformera aux instructions données

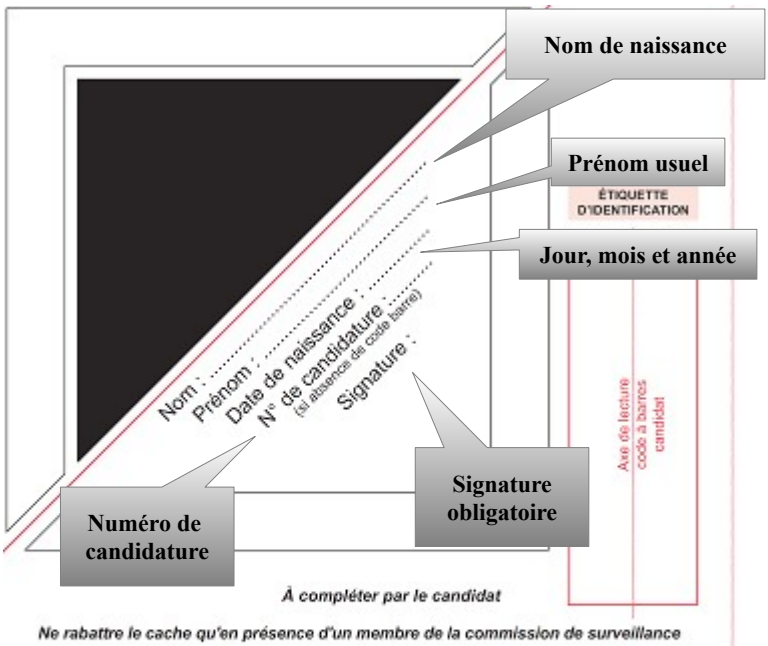

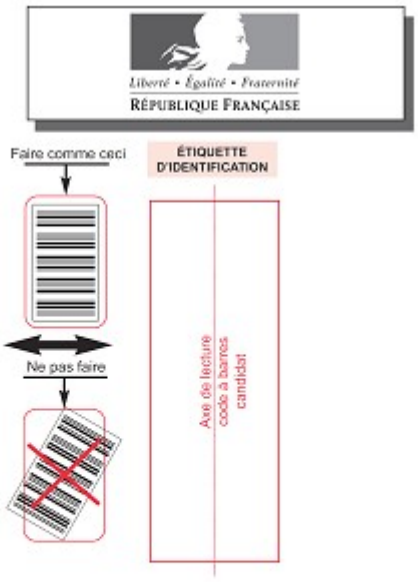

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel [1]
[1] Rayer les mentions inutiles

Externe

Pour l'emploi de : **Contrôleur des Finances publiques**

Épreuve n° : **2**

Matière : **042 – Comptabilité privée**

Date : **0 1 1 2 2 0 2 0**

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

NOTE / 20 ___,___

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document :
Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur NOIRE ou BLEUE.

EXEMPLE DE MARQUAGE : Faire comme ceci — Ne pas faire

Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

Cadre A réservé à la notation		
20	19	18
17	16	15
14	13	12
11	10	09
08	07	06
05	04	03
02	01	00
Décimales		
,00	,25	,50	,75

Cadre B réservé à la notation rectificative		
20	19	18
17	16	15
14	13	12
11	10	09
08	07	06
05	04	03
02	01	00
Décimales		
,00	,25	,50	,75
Erreur		

NOTE / 20 ___,___

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

FINANCES PUBLIQUES

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- *le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Ce sujet comporte quatre exercices, indépendants les uns des autres.

Vous traiterez l'ensemble des exercices dans l'ordre choisi.

Le taux de TVA applicable à l'ensemble des exercices est de 20 %.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

EXERCICE 1

Partie A

La société PRINT+, spécialisée dans la reprographie, a investi le 01/07/N dans une nouvelle imprimante professionnelle d'une valeur HT de 10 000 € chez le fournisseur IMPRIM'TOUT. Celle-ci est livrée et facturée le 01/07/N et payée le 10/07/N.

L'imprimante est amortie sur une durée de 7 ans selon le mode linéaire (obsolescence probable) et possède une unité d'imagerie intégrée qui doit être changée toutes les 1 000 utilisations et dont le coût inclus à l'achat de l'imprimante est de 1 600 € HT.
Lors du changement de la pièce, achetée seule, celle-ci sera facturée 10 % plus cher qu'à l'achat initial de l'imprimante par le fournisseur.

L'entreprise PRINT+ prévoit l'utilisation suivante de l'unité d'imagerie : 300 en N et 800 en N+1.
La pièce de rechange est déjà précommandée pour l'été N+1.
Elle sera finalement livrée, facturée le 31/07/N+1 et payée à réception par chèque au livreur de la société IMPRIM'TOUT.

Travail à effectuer

Calculez les amortissements pour les années N et N+1 et comptabilisez au livre-journal toutes les écritures nécessaires de la date d'achat de l'imprimante jusqu'au 31/12/N+1.

Partie B

Pour acquérir cette imprimante, l'entreprise PRINT+ a contracté deux emprunts auprès de la banque PIXOU pour la totalité du montant de son achat :
- un court terme pour la TVA au taux de 7 % l'an, remboursé en une fois le 01/09/N,
- un moyen terme pour l'achat HT au taux de 5 % l'an, amorti sur 5 ans et remboursé chaque année à partir du 01/07/N+1.

Les frais de dossier (sans TVA) sont de 56 € et prélevés avec l'échéance du court terme TVA.

Travail à effectuer

1. Expliquez succinctement la différence entre un remboursement d'emprunt par annuités constantes et par amortissements constants.

2. Établissez les tableaux d'amortissements de l'emprunt à moyen terme selon qu'il est remboursé par amortissements constants ou par annuités constantes.
L'entreprise a-t-elle un intérêt à choisir un mode de remboursement plutôt que l'autre ?

3. Comptabilisez au livre-journal toutes les écritures du 01/07/N au 31/12/N+1, sachant que l'entreprise a finalement choisi de rembourser par amortissements constants.

Rappel :

$$annuité = K \times \frac{i}{1-(1+i)^{-n}}$$, *K étant le capital emprunté, i le taux d'intérêt et n la durée d'emprunt*

EXERCICE 2

L'entreprise ALFABET a effectué son inventaire des stocks le 05/01/N+1 pour la clôture au 31/12/N.
Elle a constaté les éléments suivants (pour la valorisation des stocks l'entreprise a utilisé la méthode du premier entré – premier sorti) :

Stocks	Bilan d'ouverture 01/01/N		Inventaire physique du 05/01/N+1	
	Quantité	Valeur unitaire	Quantité	Valeur unitaire
Matières premières A	2 000 kg	7 €/kg	1 300 kg	8 €/kg
Matières premières B	150 kg	13 €/kg	200 kg	12 €/kg
Marchandises M	300 articles	55 € pièce	*Voir détail ci-après*	
Produits finis F	450 produits	75 € pièce	300 produits	80 € pièce
Produits F en cours	80 produits	50 € pièce	70 produits	40 € pièce

L'entreprise vous informe par ailleurs, que le stock de matières premières B a subi un dégât des eaux le 30/12/N, elle estime que le stock a perdu 30 % de sa valeur.

Précisions concernant les marchandises :

La comptabilité de l'année N fait ressortir les éléments suivants concernant les achats et ventes de marchandises effectués par l'entreprise ALFABET :

Achats			Ventes		
Date	Quantité	Valeur unitaire	Date	Quantité	Valeur unitaire
15/03/N	300	60 € HT	11/04/N	400	90 € HT
10/06/N	500	45 € HT	23/08/N	600	80 € HT
03/09/N	400	50 € HT	20/11/N	300	85 € HT

Travail à effectuer

1. Expliquez succinctement la différence entre ces 2 méthodes de valorisation de stocks : le coût unitaire moyen pondéré (CUMP) et la méthode du premier entré – premier sorti (PEPS).

2. Établissez les tableaux de suivi du stock de marchandises M pour l'année N selon les 2 méthodes précédentes.

3. Déterminez l'évaluation du stock de marchandises M à la clôture.

4. Comptabilisez au livre-journal les écritures d'inventaire concernant les stocks de l'entreprise ALFABET.

5. Calculez la variation du stock de marchandises et interprétez brièvement le résultat.

6. Calculez le coût d'achat des marchandises vendues, la marge commerciale et le taux de marge commerciale.

EXERCICE 3

La SARL BOJARDIN est grossiste en matériels et outillages de jardin.

L'entreprise vous donne les éléments suivants concernant le mois de septembre N :

Extrait balance au 30/09/N :

Comptes	Libellés	Solde	
		Débit	Crédit
44566	TVA déductible sur autres biens et services	85 332,30 €	
44567	Crédit de TVA à reporter	1 075,00 €	
44571	TVA collectée		123 866,70 €

Extrait d'opérations du compte 401 « Fournisseurs » dans le grand livre au 30/09/N :

401 « Fournisseurs »			
Dates	Libellés	Débit	Crédit
	[...]		
08/09/N	CONTEBIEN, honoraires du comptable pour le 3° trimestre N		2 400,00 €
12/09/N	ROSE, facture commande n° A23N de jardinières		18 720,00 €
15/09/N	AIFAILE, facture et résultats de l'étude commandée		3 480,00 €
20/09/N	AMM, assurance flotte automobiles		3 600,00 €
26/09/N	CV2, batterie pour utilitaire DF-123-FD		96,00 €
27/09/N	Paiement honoraires CONTEBIEN	2 400,00 €	
	[...]		

Précision : Fin août, il n'y avait aucune dette fournisseur de prestations de services.

Travail à effectuer

1. Comptabilisez au livre-journal les écritures correspondant à l'extrait du compte 401 « Fournisseurs » reporté ci-avant.

2. Liquidez et comptabilisez la TVA de septembre N au vu des éléments fournis.

EXERCICE 4

M. MATTHIEU, futur entrepreneur, vous demande de l'aider afin d'étudier à court terme la rentabilité de son entreprise sur un trimestre.

Il prévoit l'acquisition d'un ordinateur d'une valeur de 1 500 € HT et d'un véhicule utilitaire d'occasion de 10 000 € HT en janvier N réglés comptant.

Ses prévisions des ventes et des achats du 1er trimestre N sont :

Données	Janvier	Février	Mars
Ventes HT	10 000	10 000	15 000
Achats divers HT	6 000	5 000	7 000

Les clients régleront leur facture comme suit :

30 % le mois de la vente, et le solde le mois suivant.

Les règlements des factures des fournisseurs se feront de la manière suivante :

20 % le mois de l'achat, 40 % le mois suivant et 40 % dans deux mois.

Par ailleurs, M. MATTHIEU a fait un emprunt de 20 000 €, son compte bancaire sera crédité en janvier N.

Cet emprunt sera remboursé annuellement par annuité constante de 4 200 €.

Travail à effectuer

1. Expliquez à M. MATTHIEU l'utilité d'établir un budget de trésorerie.

2. Établir le budget prévisionnel mensuel de M. MATTHIEU du 1er trimestre N (le traitement de la TVA n'est pas demandé).

IMPRIMERIE NATIONALE – D'après documents fournis